

AFFICHÉ
LE 01.07.2024

2024/.....
Parafe

DELIBERATION N° 501

OBJET : AVIS SUR LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) REVISE DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

Entendu l'exposé de Monsieur le maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L.212-3 à L. 212-11, R212-47 ;

Vu la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Seine-Normandie 2022-2027 ;

Vu l'approbation du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) par la Commission Locale de l'Eau le 27 mars 2024 ;

Considérant que le SAGE définit les grandes orientations et objectifs dans les domaines de l'eau à l'échelle du bassin versant ;

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devra être mis en compatibilité avec les documents constitutifs du SAGE ;

Considérant que dans le cadre de la consultation des personnes publiques pour le projet du SAGE du bassin versant de l'Yerres, la commune est appelée à donner son avis ;

Considérant que les nouvelles dispositions du SAGE font peser sur la commune des contraintes techniques et organisationnelles qui s'ajoutent aux contraintes déjà nombreuses de la région notamment, SDRIF-e et ZAN, et peuvent avoir de gros impacts sur les projets des habitants de la ville ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

EMET un avis défavorable au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux révisé du bassin versant de l'Yerres

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- 32 Voix pour : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Jean-Pierre-BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Aline PALOMARES, Monsieur Bruno WITTMAYER
- 2 voix contre : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Monia BRAHAM

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com

